

BÉTON TOUR 2018 - Informations

Cet été aura lieu la 11^{ème} édition du Béton Tour ! En effet, depuis 2008, l'association Session Libre organise ce camp estival qui permet aux jeunes adhérents de Session Libre - pratiquants de skate ou de BMX âgés de 12 à 17 ans - de partir en vacances et ainsi découvrir de nouveaux lieux de pratique tout en rencontrant les pratiquants locaux. Pour cette dixième édition nous avons souhaité retourner vers la Côte Basque, lieu de prédilection de notre camp de vacances, du **dimanche 29 juillet au vendredi 03 août 2018 avec un maximum de 10 pratiquants Skate et BMX âgés de 12 à 17 ans.**

Un nouveau cru 100% béton dans une région qui, depuis quelques années, ne cesse de voir sortir de terre de nombreux skateparks (bowl & street plaza) en béton ! Durant le trajet aller nous ferons une halte au skatepark de Cauderan à Bordeaux ou au Hangar Darwin (Bordeaux) selon la météo. Sur le trajet du retour nous nous arrêterons à Mimizan (street & bowl) ou Gujan Mestras (street & pool) en bordure du Bassin d'Arcachon ou au Hangar Darwin si la météo n'est pas favorable. Il est donc nécessaire de **prévoir un pic-nic pour le repas du midi lors du trajet aller.**

Nous partirons avec un minibus 9 places & un utilitaire 12m3 dans lequel nous chargerons le matériel de camping (frigos, barnums, plancha, tentes, tables & bancs...) et les affaires des participants (vélos BMX, planches de skate et sacs de voyage).

Durant cette semaine de camp nous prévoyons d'aller découvrir et pratiquer sur les skateparks de :

- Saint Jean de Luz (64 – Street & Bowl)
- Irun (Esp. – Bowl & Street)
- Bayonne (64 - Street & Bowl)
- Biarritz (64 - Nouveau Skatepark couvert)
- San Sebastian (Esp - Bowl & Street)
- Seignosse (40 – Nouveau Skatepark béton)
- Saint-Martin-de-Seignanx (40 – Nouveau Skatepark Béton)

La liste des skateparks sur lesquels nous nous rendrons durant le camp n'est qu'indicative et susceptible de modifications selon les conditions météo et les envies du groupe. Au vu de la difficulté et de la technicité des skateparks sur lesquels nous allons nous rendre, **les pratiquants novices ne sont pas acceptés** pour des raisons de sécurité et de plaisir. Il est par exemple nécessaire de connaître les règles de sécurité et de priorité sur un skatepark et de savoir descendre une courbe d'environ 2 mètres de haut.

Un beau programme en perspective qui sera rythmé par des temps collectifs de pratique du skate et du BMX, des temps de vie collective sur le campement, des temps de repos sur les plages de la Côte Basque ainsi qu'un atelier vidéo tout au long de la semaine (prise de vue, dérushage, montage...) qui donnera lieu à la réalisation d'une vidéo retraçant cette semaine de camp. Nous logerons dans un camping situé au bord de la plage surveillée d'Erromardie, à Saint-Jean-de-Luz : ***Camping Municipal Chibau Berria** – 64500 Saint-Jean-de-Luz.***

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

SESSION LIBRE - L'Épicentre
Rue du Docteur Patrick Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 62 44 59 ou 06 01 51 56 02 (Edouard Lassus)
edouard@sessionlibre.com

Tarif du camp : 400 € (*Ce coût comprend le transport, l'hébergement et les repas du matin, midi et soir.*)
(Nous acceptons les Pass Cantal, les chèques vacances ANCV et les règlements en trois fois).

- **Les inscriptions se font à l'Épicentre, rue du Docteur Patrick Béraud - 15000 AURILLAC.**
- **Seulement 10 places sont disponibles pour cette semaine de camp.**
- **Le départ se fera le dimanche 29 juillet entre 8h et 9h à l'Épicentre d'Aurillac.**
- **Le retour se fera le vendredi 03 août en fin de journée (aux alentours de 19h - 20h) à l'Épicentre.**

Préparez votre kit du bon campeur (*tente, duvet, maillot de bain, serviettes, affaires de toilettes, skate ou BMX, casque et protections, etc.*) !!

Durant la semaine de camp, vous pourrez joindre Edouard sur son portable (06 01 51 56 02) afin d'avoir des nouvelles concernant le déroulement du camp. Nous tiendrons informés les parents par messages groupés.



Béton Tour 2018

Du dimanche 29 juillet au vendredi 03 août 2018

Fiche d'inscription et de renseignements

Prénom :		
Nom :		
Age : ans	Mail :
Adresse :		
Code postal :	Commune :
Téléphone fixe :	Portables parents : &

Certificat médical : Fournir certificat médical de non contre-indication de la pratique du skate ou du BMX

Je soussigné, responsable légal,
certifie que est apte à participer
au Béton Tour 2018 organisé du dimanche 29 juillet au vendredi 03 août par l'association Session Libre.

- Documents à fournir :**
- Fiche sanitaire de liaison
 - Attestation d'aisance aquatique
 - Attestation de droits à l'assurance maladie
 - Attestation d'autorisation de soin
 - Photocopie de la carte d'identité
 - Photocopie de la carte Vitale
 - Photocopie de la mutuelle
 - ° Certificat médical datant de moins de 3 mois

Date :

Signature du représentant légal :

*Session Libre assure ses adhérents lors de temps de pratiques encadrées auprès de la MAIF sous le numéro de sociétaire : 2906065M.
Les stages et camps sont encadrés par des animateurs diplômés (BF1 Cyclisme, CQP Skateboard, DEJEPS)*

Tarifs :	Adhésion Session Libre 2018	10 €
	Inscription Béton Tour 2018	400 €
	Total	

Cadre réservé à Session Libre

Réglé le : à :

Mode paiement* : Chèque à l'ordre de Session Libre Espèces

Signature du responsable Session Libre :

* Rayer les mentions inutiles

Pour tous renseignements supplémentaires, contactez Edouard au 06 01 51 56 02 ou Session Libre au 04 71 62 44 59



Béton Tour 2018

AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné (nom, prénom, qualité) :

Demeurant (adresse complète) :

En cas d'accident de (nom, prénom du participant au Béton Tour) :

adhérent de l'association **Session Libre**.

autorise par la présente :

Tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire.

Le responsable de l'Association Session Libre ou du Camp "Béton Tour" :

à prendre toutes les mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins.

à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident

Nom :

Prénom :

Téléphone (portable et fixe si possible) :

Coordonnées du Médecin traitant :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date et signature du représentant légal :

fiche sanitaire de liaison



1 - L'enfant

NOM :
 PRENOM : NE(E) LE : | | | | |
 TAILLE : mètre centimètres POIDS : kilos

2 - Ses vaccinations

Référez-vous au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant.

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole	
Poliomyélite				Oreillons	
ou DT Polio				Rougeole	
ou Tétracoq				Coqueluche	
BCG					

*Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.
 Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.*

3 - Ses antécédents médicaux

Indiquez les maladies qu'a déjà eu l'enfant :

- Rubéole Rhumatisme articulaire aigu Otite
 Varicelle Scarlatine Rougeole
 Angine Coqueluche Oreillons

Indiquez et datez les hospitalisations et/ou opérations subies par votre enfant, ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre.

4 - Son état de santé

Indiquez les allergies connues de l'enfant :

- Asthme Alimentaire
 Médicamenteuse Autre (précisez)

En cas d'allergie, précisez sa cause et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

L'enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre le jour du départ l'ordonnance et les médicaments correspondants, dans leur boîte, au nom de l'enfant.

Recommandations utiles des parents : indiquez ci-après si votre enfant porte des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives ou dentaires, s'il suit un régime alimentaire particulier (d'ordre médical ou confessionnel), etc.

5 - Le responsable légal de l'enfant

NOM : PRENOM :

ADRESSE (pendant le séjour) :

CODE POSTAL : | | | | | VILLE :

DOMICILE :/...../...../..... PORT :/...../...../.....

NOM DU MEDECIN TRAITANT (facultatif) :

MEDECIN TRAITANT :/...../...../.....

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Signature :

Date :/...../.....

fiche sanitaire de liaison



CONSEILS PRATIQUES

- ▶ **La fiche sanitaire de liaison permet aux encadrants du séjour de disposer d'informations sur l'état de santé de l'enfant.** Elle les aiguille ainsi pour assurer un suivi sanitaire rigoureux. Ce document est aussi présenté aux professionnels de santé, si l'enfant est amené à consulter un médecin au cours de son séjour.
- ▶ **Ce document est confidentiel.** Seuls le directeur du séjour et la personne en charge du suivi sanitaire des enfants sont autorisés à le lire. S'ils le jugent nécessaire, ils peuvent avertir le personnel d'animation ou le personnel de cuisine de certaines dispositions particulières (ex : une allergie alimentaire).
- ▶ **A la fin du séjour, la fiche sanitaire de liaison vous sera rendue** dans une enveloppe cachetée. Elle sera visée par le directeur du séjour, ou par un médecin, si l'état de santé de l'enfant a nécessité une consultation dans un cabinet médical.
- ▶ **Il n'est pas impératif de remplir le tableau des vaccinations.** Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant ou un certificat du médecin attestant que les vaccinations sont à jour sont suffisants. Ce document devra être envoyé en même temps que la fiche sanitaire de liaison.
- ▶ **Si l'enfant a une allergie ou un régime alimentaire particulier,** nous vous recommandons vivement de lister sur la fiche sanitaire de liaison les aliments interdits et les aliments autorisés. Nous pourrions ainsi anticiper les commandes de certains produits spécifiques (ex : préparations sans gluten ou sans lactose).

Observations faites en cours de séjour

Cette partie est à remplir au terme du séjour par le directeur du séjour ou par le médecin consulté.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Durant son séjour de vacances, votre enfant sera amené à pratiquer un ou plusieurs sports nautiques. La pratique de cette activité est subordonnée à la réussite du présent test :

Arrêté du 20 juin 2003 - annexe 1

Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances ou en centre de loisirs

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur.

Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. Il peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente en canyon.

Ce test s'effectue en piscine, en se renseignant au préalable auprès d'un maître-nageur (un rendez-vous est souvent nécessaire). Vous pourrez lui faire remplir l'attestation ci-dessous puis nous en envoyer une photocopie avant le début du séjour. En l'absence de ce document, nous ne pourrions autoriser votre enfant à participer aux activités nautiques.

ATTESTATION

PISCINE :

MAÎTRE-NAGEUR AYANT PROCÉDÉ AU TEST :

BEESAN N° :

certifie que

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

a satisfait au test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances ou en centre de loisirs, tel que défini par l'arrêté du 20 juin 2003, annexe 1.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature et cachet :

--